

Handidactique

Lettre ouverte au Président de la République

Le 10 février 2015

Monsieur le Président,

Nous prenons l'initiative de vous écrire aujourd'hui, Monsieur le Président, à l'occasion du dixième anniversaire de la loi du 11 février 2005, porteuse d'un nouveau souffle et de belles promesses pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Cette loi, au caractère universel, a contribué à améliorer la vie des personnes handicapées et de leur entourage et à changer le regard sur le handicap concernant l'accompagnement, la compensation, l'accessibilité, l'accès au droit.

Mais elle recèle dans sa conception et dans son application certains obstacles :

- Elle dissocie « eux » et « nous » alors que l'enjeu d'aujourd'hui et de demain c'est « faire société ensemble ».
- Elle ne s'appuie pas sur les élus locaux et notamment les Maires et leurs équipes.
- Elle crée les Maisons Départementales des Personnes Handicapées, dont le mode d'orientation confine les personnes handicapées dans des solutions insuffisamment individualisées et peu évolutives. Elle prend peu en compte les projets de vie, la famille, les aidants.
- Elle n'a pas pu relever le défi de l'accessibilité.
- Elle a contribué à renforcer l'institutionnalisation du « secteur médico-social » au lieu de conduire à l'édification d'une société inclusive et participative.

Handidactique

TOUS LES CITOYENS ATTENDENT la mise en œuvre d'une politique permettant à la société d'être accueillante et accompagnante, par le combat contre l'individualisme et la solitude subie, la promotion de la Fraternité et la solidarité d'un voisinage accompagnant.

Il faut changer les regards dès la petite enfance et l'école.

TOUS LES CITOYENS ONT BESOIN :

- D'une école qui encourage l'autonomie et ses débouchés dans une société accompagnante
- D'une société inclusive et participative, encourageant l'accompagnement mutuel
- D'une société qui permette à chaque personne handicapée, citoyen à part entière, de pouvoir exercer ses droits, accès à l'école, accès à l'emploi, accès à la culture, accès à la santé
- D'un choix de vie pour les personnes handicapées qui ne se résume pas à la décision d'une commission spécialisée, un choix évolutif qui doit être respecté tout au long de la vie
- De la reconnaissance de bassins de vie répondant aux besoins de proximité, des lieux de mise en œuvre du vivre ensemble, de l'entraide, de l'accessibilité et d'une diversité assumée, des communautés qui coordonnent, au-delà des professionnels, les compétences attendues par chacun
- D'un financement qui privilégie les besoins de la personne et encourage une formation adaptée.
- D'une reconnaissance de la différence par l'ensemble de la société (école, médias, administrations, entreprises...), en nous inspirant d'autres pays plus vertueux, qu'ils nous soient proches ou non.

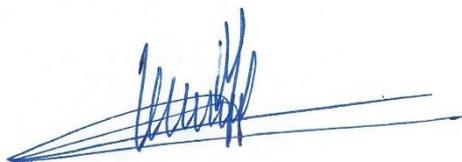
Handidactique

Beaucoup de travaux, rapports, propositions ont ouvert ces derniers mois des perspectives concrètes pouvant améliorer la vie des personnes en situation de handicap, notamment :

- La saisine du CESE pour une société accueillante et accompagnante
- Le rapport Piveteau « Zéro sans solution »
- Le rapport Vachey-Jeannet sur la réforme de la tarification
- Le rapport Jacob sur l'accès aux soins

Il appartient aux Politiques de les mettre en œuvre, en ayant bien à l'esprit que travailler au bien-être des personnes en situation de handicap, c'est travailler au bien-être de l'ensemble du corps social.

Pascal Jacob
Président d'Handidactique



Avec le soutien de Guy Hagège
Président de la fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées (FEGAPEI)